



9 MARS 2018 : 5^{EME} REUNION SUR ORGANISATION DU TRAVAIL, DUREE DU TRAVAIL

UNE SEANCE PAS COMME LES AUTRES !

Cette 5^e réunion de « négociation » relative au temps de travail a tourné court.

L'UIMM a refusé une nouvelle fois de discuter des points fondamentaux pour les salariés dans leur travail et notamment les durées maximales quotidienne et hebdomadaire, les heures supplémentaires, le forfait jours, le temps partiel et toutes les dérogations imaginées par le patronat.

Les organisations syndicales ont unanimement dénoncé ce refus de négocier.

La CGT a porté l'exigence d'une vraie négociation, ce qui implique la prise en compte des propositions syndicales.

Nous avons l'ambition que la métallurgie soit exemplaire en réduisant le temps de travail de toutes les catégories de salariés.

L'UIMM a suspendu la séance et ne s'engage pas pour l'instant à répondre aux demandes des organisations syndicales pour la prochaine réunion prévue le 26 mars.

Continuons à mettre la pression sur les entreprises et l'UIMM. C'est tout le sens de la semaine d'actions proposée par la CGT partout dans les territoires.

La délégation fédérale